

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 34 [i.e. 35]

Artikel: La mare de bouillon : [suite]
Autor: Laurence, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cé iadzo quie, quand lo bou fe détserdzi, laissâ s'n'appliâ sein pi l'attatsi tandi que montavê à l'hotê po étré payi. Lâi avâi su la trabilia onna metse dè bio pan blian et onna livra dè buro que la vilhe vegnâi d'atsetâ et que le n'avâi pas onco reduit dein lo boufet, et tot ein compteint l'ardzeint à cé l'hommo, le lâi fâ :

— J'ai tout à fait négligé d'aller chercher du fromage, sans cela je vous aurais dit d'accepter une bouchée, mais le beurre n'est pas tant du goût des hommes.

— Oh! pourquoi pas! se repond lo gaillâ, tot fâ panse, ma brâva dama. Adon sein sê geinâ, sê chitê, soo son gros couté, l'âovrê, lo pânê su la cousse, preind lo pan, ein copê on pecheint chiquié, tirê vers li l'assiéta dâo buro et sê met à eimbar-douffâ son pan po fêrê onna bouna crota.

La vilhe que n'avâi pas z'u idée dè lâi bailli oquiê à medzi arâi volliu l'insurtâ et lâi traitrê dè la botse la mooce que lâi irê dza; mâ le n'ousâ pas. Lâi fasâi maubin dè vairê son pan eintanâ et d'ourê crouci cé bon crotson; adon, dè poâire que tot ne passâi avau lo cou dè cé lâo, le va vai la fenêtra dâo pâilo et criê tant que le pâo :

— Charretier! charretier! vos chevaux fuyent allez vite, courez!

Lo tserroton que savâi que sê duês z'héguês que n'aviont qu'on ge dè bon entrê lè duês ne volliâ-vont pas allâ asse râi que lo télégraphe, et que sê peinsâvê prâo porquî la vilhe lâi desâi cein, fâ asseimblant d'êtrê bin accouâiti; reinvaissê sa chaula que bas, fâ on bon crâo dein la metse dè pan qu'ê-tâi tot frais, fourrê la livra dè bûro dein cé crâo, rapêdze lo crotson po cein boutsî, fourrê lo pan dèzo sa roulière et trace avau lè z'égras.

La vilhe étâi tant b'n'êse dè lo vairê parti dévant que l'aussê tot rupâ, lâi criê du amont lè z'égras :

— C'est bien dommage que vous n'avez pu manger davantage, mais ce sera pour une autre fois.

— Oh! ne fâ rein, y'é prâo, que lâi repond l'autro, à on outro iadzo, bondzo.....

Ora, qu'a de et qu'a fé la vilha damuzalla quand l'a volliu allâ vouâiti diéro lo tserroton avâi medzi?

On l'a jamé bin su, mâ m'émagino que le n'a pas trâo recaffâ.

La mare de bouillon.

V

Depuis cette nuit funeste où il avait causé la mort d'un homme, Georges ne cherchait plus les occasions de rencontrer Henriette. Pouvait-il, lui, assassin, prétendre encore à la main d'une honnête fille? Il n'aurait plus osé seulement l'aborder; il eût craint qu'Henriette ne lût son crime sur son front.

Si le corps est la prison de l'âme comme on l'enseigne dans les religions, il y a des moments où l'âme, violemment troublée, abat les portes de sa prison ou du moins les entame. L'enveloppe la plus robuste s'étiole au contact des grandes douleurs morales. Georges Moisey, ce grand beau garçon svelte comme la tige des blés, fort comme le tronc des chênes, pâlisait, maigrissait chaque jour. Il changeait à ce point que maître Guillaume, son père, un gras campagnard à face re-

bondie, qui aimait ses aises et son café *bien coiffé*, s'aperçut un beau matin de la pâleur du malheureux.

— Ah! ça, mais, Georges, commença-t-il, que signifie cette mine que tu me montres? Est-ce que tu voudrais t'en aller comme défunt ta pauvre mère? Je ne le souffrirai pas, morbleu! Je n'ai que toi. A qui laisserais-je mes fermes et mes prés à pommiers? et mes prairies où l'herbe croît si drue? Je te défends d'être malade, entends-tu bien?

— Dame père...

— Sournois! si je t'avais cru une poule mouillée, je... monsieur ne s'avise-t-il pas d'être un garçon poétique maintenant, et de mourir d'amour comme dans les livres! C'est à me repentir d'avoir payé ton éducation au collège de Coutances. Moins de latin et tu aurais été plus sage...

— Le peu que j'ai appris ne m'a pas fait désirer vous quitter; je ne vous ai jamais manifesté le désir de me fixer à la ville, j'ai toujours aimé beaucoup la culture des champs dans ce doux pays...

— Ouais! un doux pays où il y a parfois des vents à décorner nos bœufs! Ce n'est pas pour rester avec moi peut-être que tu n'as montré aucune répugnance à devenir cultivateur comme ton père... Quant au doux pays... ce sont plutôt deux beaux yeux qui sont doux...

Une rougeur de pourpre envahit subitement les joues pâles de Georges.

— Allons, console-toi, mon garçon, je ne veux pas te voir malade, et puisque tu l'aimes tant, cette jolie fille, tu es assez riche pour deux, après tout. Quel jour désires-tu que j'aille la demander en mariage pour mon fils à ses parents? Je suis prêt.

Au lieu de se précipiter dans les bras de maître Guillaume, ainsi que s'y attendait celui-ci, Georges, dont le regard s'était tout d'abord éclairé de joie, rebassa subitement la tête.

— Alors si ce n'est pas ça, qu'est-ce que tu as donc? s'écria maître Guillaume au comble de l'étonnement; j'ai droit de le savoir. Encore une fois, je te défends d'être malade, et tout ce que tu me demanderas, entends-tu bien, mon garçon, tout, je te l'accorderai, aussi vrai que le soleil nous éclaire! Nous partirons demain pour Avranches, consulter le médecin.

— Je n'ai pas besoin de médecin.

— Qu'est-ce que tu as enfin?

— Rien. Je ne souffre pas. Seulement... vous avez bien deviné... Je vous suis, on ne peut plus reconnaissant, mon père, mais j'ai peur qu'Henriette...

— Allons donc! un garçon tourné comme tu l'es! Elle a beau être jolie la fillette, tu n'es pas mal non plus, toi! et puis, elle n'a pas le sou.

— On n'est pas aimé, parce que l'on est riche...

— Ça ne nuit pas, ça ne nuit pas, répéta le père Guillaume très-positif de sa nature, et qui était — il s'en cachait fort — beaucoup moins délicat que son fils et beaucoup plus expéditif sur les moyens de plaire au beau sexe.

— Ta démarche me comblerait de joie, permets-moi pourtant, mon bon père, de m'assurer auparavant que ta demande ne sera pas repoussée. Il y a longtemps que je n'ai vu Henriette...

Il balbutiait, pâlisait de nouveau en prononçant le nom de la jeune fille. Le père attendri, reprit d'une voix qui tremblait un peu :

— Je ne te cacherai pas, Georges, que j'ai été touché de ta conduite. Je t'avais défendu de penser à jamais épouser une fille pauvre; tu as eu la bonne volonté de m'obéir, tu as fui la rencontre d'Henriette Pilon et, je te l'affirme, je t'en sais gré. Mais, quoi! on n'est pas de pierre. J'ai aperçu l'autre jour la fillette, qui, de son côté, est toute pâle, car, malgré tes craintes, je suis certain qu'elle aussi t'aime bien. Donc plus de soucis, mon garçon, tu auras Henriette, qui, je le reconnais, est une brave petite fille.

Cette fois Georges tomba dans les bras de son père, qui sentit une larme tomber sur ses joues.

« De mon temps, on n'était pas si impressionnable », pensa-t-il, mais il se garda de faire cette réflexion tout haut, se contentant de hausser les épaules.

Après cette explication, maître Guillaume Moisey, qui ve-

nait de recevoir une lettre l'appelant à Granville pour affaire pressée, attela à son cabriolet une jument habituée à porter les brancards, et partit en disant qu'il reviendrait le soir même.

Georges profita sur-le-champ de cette absence pour exécuter un plan que lui conseillait sa loyauté, puisqu'aussi bien il était sûr maintenant d'avoir le consentement de son père à son mariage avec Henriette.

On entra dans le mois de septembre, époque où les pommiers sont couverts de fruits. Henriette n'attendait pas toujours que le soleil eût coloré la pomme comme une joue de jeune fille, pour la croquer de ses dents blanches. Il y avait non loin de la maison occupée par Jean Pilon, un certain clos planté de pommiers qui faisait partie de la ferme. Le clos était entouré d'une haie épaisse où deux amoureux se cachaient aisément. Georges avait une manière à lui d'imiter le chant du pinson, et dès qu'Henriette, qui cousait, assise à sa fenêtre, entendait ce chant, elle était prise de soit subite. Alors, pour se désaltérer, elle courait au verger manger une pomme.

Georges se rendit dans ce lieu où maintes fois il s'était enivré des regards de sa bien-aimée. En ouvrant la barrière son cœur battait à se rompre. Il n'avait pas revu Henriette depuis trois semaines... Entendrait-elle l'appel qu'il venait de lui adresser? et quand même!...

Il fit quelques pas dans le clos. On y avait semé du trèfle rouge. Les fleurs du trèfle, alors écloses, émaillaient de leurs pompons pourpres les places ensoleillées que ne couvraient pas d'ombre les riches pommiers. Deux vaches attachées à un pieu fiché en terre, passaient leur large langue sur les fleurs à leur portée, et les mâchaient ensuite lentement. Elles cessèrent un moment de mâcher à la vue de celui qui s'avancait vers elles et le regardèrent de leurs beaux yeux vagues.

C'étaient de vieilles amies qui, plus d'une fois, avaient assisté à ses étreintes avec Henriette. Georges caressa leur brillante robe fauve, puis commença à imiter le chant du pinson.

Trois fois il répéta son appel et Henriette ne parut pas!

« Oh! elle est fâchée sans doute, malade peut-être, pensait Georges qui se sentait défaillir. Mon père l'a trouvée bien pâle, il me l'a dit. Après tout, c'est peut-être un bonheur qu'elle ne vienne pas, cela du moins m'épargnera un douloureux aveu et je garderai son estime. »

(A suivre.)

Un chapeau pour le cheval: la chose semble impossible au premier abord, et cependant elle existe. M. Duval, de la Nouvelle-Orléans, vient de soumettre au public un chapeau destiné à garantir contre les ardeurs du soleil. Ce chapeau se compose de deux parties en toile imperméable, montées sur fil de fer et laissant circuler librement l'air; au fond de la partie supérieure est adaptée une éponge que l'on imbibe d'eau à volonté.

Entendu au passage:

« Pourquoi es-tu contre la défalcation des dettes?

— Parbleu, la chose est bien simple: si on me défalquait mes dettes, il ne me resterait plus rien.

Un Lausannois qui visitait dernièrement l'Exposition universelle, prit un jour un fiacre pour faire une course dans Paris.

— Combien vous dois-je, dit-il au cocher en le quittant?

— Eh ben m'sieu, c'est trois francs.

Notre compatriote qui ignorait l'usage du pour-

boire, si largement pratiqué à Paris, paie tout simplement la somme réclamée.

L'autre regarde les trois francs sur sa main, les contemple d'un air narquois et branle la tête.

— N'est-ce pas juste? fit le Lausannois étonné.

— Hélas, mon bon, c'est si juste, que vous monterez au ciel!

L'étranger comprit et ajouta 50 centimes.

— Ah! ben, à la bonne heure,... espérons que vous y monterez quand même.

Un étranger se promenant sur la terrasse de la Cité, et admirant le magnifique panorama que le regard embrasse de ce point élevé, s'approche d'un agent de police et lui demande le chemin de la gare:

« Monsieur, répond l'agent, vous n'avez qu'à descendre la montée des escaliers et vous arriverez sur une place, etc., etc. »

On demandait à la femme d'un savant:

— Votre mari est-il toujours aussi distrait?

— Oh! non, répondit-elle avec conviction. Ainsi, depuis trois jours, il ne lui est arrivé qu'une seule fois de sortir sans chapeau.

SOUSCRIPTION

En faveur de Jean-Baptiste Perruchon

(voir le Conteur du 17 courant)

Liste précédente, fr. 47. — Le comité de secours des ouvriers, par M. Larpin, municipal, fr. 10. — Mme A. P. H. fr. 5. — M. Ch. Veibel, fr. 1 50. — M. J. F. Piccard, fr. 3. — M. G. Bridel, fr. 5. — M. Baud, antiquaire, fr. 10. — M. F. C. fr. 20. — M. Tissot, banquier, fr. 5. — M. C. à Bursins, fr. 2. — M. D. fr. 2. — M. Charton-Rochat, fr. 5. — M. Guiguer, chapelier, à Payerne, fr. 2. — Anonyme, de Concise, fr. 10. — M. F. Berlie, verrerie de Semsales, fr. 2. — M. P. fr. 5. — M. J. R., fr. 2. — MM. Kamm, frères, fr. 5. — Anonyme, fr. 2. — M. le Dr Meillaud, à Payerne, fr. 5. — M. Muller-Boch, à Payerne, fr. 5. — Mme Deprez et ses pensionnaires, à Payerne, fr. 15. — M. Golay, fr. 2. — M. Degallier, fr. 2. — M. F. Monod, à Lyon, fr. 1 50. — M. et Mme Delisle-Fontannes, fr. 7. — M. L. D. M., fr. 1. — M. L. V., fr. 20. — M. Hri. Bessard, aubergiste à Salavaux, fr. 5. — M. Voruz, rédacteur, fr. 5. — M. B. fr. 5. — M. le Dr Morax, à Morges, fr. 5. — M. Jung, tourneur, fr. 2. — M. Hri. Paulin, fr. 3. — M. A. B., fr. 5. — M. G. Auberjonois, fr. 20. — M. Louis Sangouard, fr. 5. — M. A. C., à Gilly, fr. 1. — M. Scherrer, fr. 2. — M. A. G., fr. 20. — M. Wyss, à Berne, fr. 2. — M. Negri, fr. 2. — M. Jaques Noverraz et sa nièce, fr. 6. — M. E. Vioget, fr. 2. — D'un abonné et de deux lectrices du Conteur, fr. 15. — M. A. Monnet, fr. 2. — M. C. A. S., fr. 1 50. — M. Sigismond Martin, à Morges, fr. 10. — M. Lochmann, père, fr. 3. — Anonyme, de Payerne, fr. 5.

Total: fr. 328.50.

Nous remercions vivement les personnes qui ont bien voulu répondre aussi généreusement à notre appel en faveur du malheureux Perruchon. Mais la somme reçue n'étant pas encore suffisante pour atteindre le but que nous nous sommes proposé, c'est-à-dire l'achat d'un appareil soigneusement confectionné, nous laissons la souscription ouverte, en la recommandant à nos lecteurs.